se-unsa.org

À Dijon, le 15 novembre 2019

à Madame la Directrice académique des services de
l'Éducation nationale

Objet : déclinaison dans notre département des annonces ministérielles

Madame la Directrice académique,

Lors du CTMEN du 13 novembre, le ministre a récemment répondu favorablement à des demandes de mesures immédiates formulées par le SE-Unsa pour contribuer à apaiser le quotidien souvent devenu intenable des directrices et directeurs d'école.

Les mesures annoncées ont pour objectif de redonner du temps à ces personnels pour accomplir les missions qui leurs sont confiées. Elles concernent les points suivants :

- Un jour de décharge de direction supplémentaire avant les vacances,
- Un moratoire des enquêtes jusqu'aux vacances.

Le ministre a également annoncé que les comités de suivi départementaux devaient se réunir avant les vacances de fin d'année.

Ainsi, j'ai l'honneur de solliciter une audience pour discuter de la mise en œuvre de ces mesures et de leur calendrier dans notre département.

Espérant que vous répondrez positivement à notre demande, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en notre attachement au service public d'éducation.

Florent DUVERNAY

Secrétaire Départemental

SE-UNSA de Côte d'Or, 6bis rue Pierre Curie, 21000 Dijon

03 80 55 50 35 – 21@se-unsa.org